

Onze cents après soixante dix huit, la lune cacha le soleil dans son vingt et unième jour. (3)

An du Seigneur 1239. Pour que la connaissance en passe du passé à l'avenir, sachent tous que cette année là, le vendredi saint fut le 8 des calendes d'avril, c'est-à-dire le jour de l'Annonciation, et, dans le cours de la même année, le 3 des nones de juin, où la lettre G est inscrite dans le calendrier, le 28^e jour de la lune et un vendredi comptés suivant le comput de l'Église, entre none et midi, il y eut une éclipse totale de soleil (4) Entre notre seigneur l'Apostole, Grégoire IX et l'église de Rome, d'une part et Frédéric (5), détestable ennemi de la foi chrétienne, d'autre part, s'éleva une querelle, de telle sorte que, justement, le seigneur pape fit publier chaque jour l'excommunication de l'empereur par toute l'Église.

(3) Il y eut bien en 1178^e une éclipse de soleil survenue le 23 septembre, mais non le 21^e jour de la lune. Le manuscrit doit être erroné car l'éclipse de soleil se produit toujours aux environs de la nouvelle lune.

(4) Les synchronismes sont exacts : en 1239 le vendredi saint fut le 25 mars, le 3 juin a bien comme lettre dominicale G, c'était bien le 28^e jour de la lune, et un vendredi, et il y eut vers midi une éclipse totale de soleil. Il suit de ces concordances que l'année 1239 avait commencé pour le rédacteur de cette note au plus tard le jour de l'Annonciation et probablement avant, au 1^{er} janvier ou au 25 décembre, comme nous en avons relevé l'usage en 1187. Voy. notre note dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. lxx (1909), p. 665. L'usage du style de l'Annonciation a été bien établi pour une époque postérieure par M. Porée, *Le consulat... de Mendé*, p. 10, note 1.